



Promotion et Accompagnement des clauses sociales dans les marchés publics et privés

Magnanville

Dans la mesure où elle assume le poste de facilitateur de Clauses Sociales incitant les entreprises à recruter des personnes éloignées de l'emploi, la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval assure la fonction d'opérateur « insertion locale ».

CONTEXTE

La Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval est reconnue comme porteur du poste de facilitateur du Mantois : elle jouit d'une forte expérience d'opérateur d'insertion locale en termes de mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du territoire de la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines. Elle a la capacité de coordonner des actions mettant en lien les acteurs de l'emploi, de l'insertion et les opérateurs de formation, les employeurs ainsi que les OPCA.

A ce titre, les bailleurs sociaux, l'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval et le Conseil Régional d'Ile-de-France, engagés dans une démarche de déploiement des clauses, souhaitent s'appuyer sur les compétences de la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval.

OBJECTIFS

Lors de ce projet, il s'est agi de renforcer l'équipe dédiée aux clauses sociales afin de développer les relations avec de nouveaux donneurs d'ordres.

Ces derniers ont dû intégrer les clauses sociales dans une stratégie de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

ACTIONS

La chargée de projet a assuré l'interface entre les maîtres d'ouvrages, les organismes d'insertion, les prescripteurs et les entreprises et a fourni l'appui nécessaire à la mise en place des clauses sociales.

Elle a conseillé le service « marchés publics » et les maîtres d'ouvrages publics puis analysé les marchés pour lesquels une démarche d'insertion était pertinente (certains lots des marchés de travaux ou de nettoyage). Elle a ensuite défini, en accord avec l'entreprise, les modalités de mise en œuvre de l'insertion répondant à la fois au bassin d'emploi et aux métiers en tension.

Elle a accompagné l'entreprise dans l'embauche des publics cibles et s'est appuyée sur les acteurs de l'emploi pour sélectionner les demandeurs d'emploi et organiser les actions de formation préalables à l'embauche.

Une fois les personnes en poste, elle s'est enfin assurée du respect du marché et de la comptabilisation des heures réalisées.

RESULTATS

Fin novembre 2015, près de 42 000 heures « insertion » ont été réalisées sur 32 opérations en cours et 106 participants ont été recrutés sur 170 contrats.

POSITIONNEMENT

Dispositif 2 : Mobiliser les employeurs et les entreprises dans les parcours d'insertion des yvelinois en difficulté

FINANCEMENT

Coût global du projet : 88 564 €

Subvention FSE : 27 959 €

CONTACT

Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Mantois Seine Aval

76 rue des Gravières - 78200 MAGNANVILLE

Tél : 06.20.54.36.30

Contact : Pierre LECOMTE (p.lecomte@mde-mantois.fr)

Site internet : <http://mde-mantois.fr>

